

Inauguration de la Seine Musicale

Boulogne

Samedi 22 avril 2017

**Discours de Patrick Devedjian,
Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine**

Chers amis,

Je voudrais d'abord dire à Pierre-Christophe Baguet que je suis heureux que nous ayons conjuré ensemble la malédiction qui frappait l'Île Seguin, et que la réalisation de notre Seine Musicale ait permis, enfin, de vraies perspectives de développement pour ce lieu exceptionnel, dont la jachère était inacceptable.

Avec la SEINE MUSICALE, l'ouest parisien a trouvé son emblème qui annonce, par une vocation culturelle, le skyline économique de La Défense.

Cet équipement unique en France, incarne toute la singularité de notre territoire :

La grande qualité de vie,

La volonté forte de miser sur la culture, sans faire l'impasse sur l'attractivité économique,

Le juste dosage entre l'avant-garde et le classicisme, entre la proximité et l'envergure internationale.

Seul le prononcé fait foi

La Seine Musicale devient aujourd'hui le centre de gravité de la « Vallée de la Culture » des Hauts-de-Seine, que vous pouvez apercevoir en allant dans le jardin suspendu qui vit au-dessus de nos têtes.

Ce grand projet, « Vallée de la Culture », n'est pas un slogan publicitaire.

C'est la reconquête, par la culture et par l'économie, d'une géographie qui avait été oubliée : cette boucle de Seine avec laquelle nous vivons, et qui donne sa structure, son identité et sa cohérence à un département qui a été découpé par des bureaucrates.

Dans cette « Vallée de la Culture », nous mettons à l'honneur des équipements majeurs, accélérateurs du développement économique mais aussi de la qualité de vie de ses acteurs :

- le Musée Albert-Kahn à deux pas d'ici, dont la rénovation prendra fin dans un an, et qui dispose d'une collection d'autochromes unique au monde ;
- la Cité de la Céramique à Sèvres, fondée par la marquise de Pompadour, et qui continue à produire des chefs-d'œuvre ;
- la Caserne Sully à St Cloud, qui abritera à terme, les Archives départementales et ses collections très importantes, mises à disposition du public dans de bonnes conditions ;
- la Tour aux Figures de Dubuffet, à Issy-les-Moulineaux, que nous allons restaurer et qui est le signal d'entrée de cette Vallée de la Culture ;
- la future U-ARENA à Nanterre-La Défense, stade du Racing 92, et salle dédiée aux spectacles grand format, bâtiment lui aussi iconique, qui va sortir définitivement le quartier de La Défense de la mono-culture ;
- le Pont d'Issy-les-Moulineaux, qui sera mis en lumière en 2018 par un artiste de renommée internationale, Claude Lévêque,
- Ou encore La Défense, où l'art contemporain est exposé à ciel ouvert avec 60 œuvres majeures ;

- Jusqu'au Domaine départemental de Sceaux et aussi la Vallée-aux-Loups, à Châtenay-Malabry.

Avec cette reconquête territoriale et culturelle, nous voulons fonder un nouvel art de vivre aux portes de Paris.

Même les Parisiens le confirment ! Maintenant, ils osent regarder vers l'ouest... Ils osent franchir le périphérique pour la culture et les loisirs !

C'était l'inverse il n'y a pas si longtemps... Pour satisfaire ses appétits culturels, toute la banlieue convergeait vers la capitale le soir et les week-ends. Les habitants n'avaient pas le choix : il n'y avait rien à côté de chez eux !

Ce temps est définitivement révolu et c'est tant mieux. Nos villes de banlieue que l'on disait « dortoirs », se sont peu à peu transformées. Grâce à l'obstination des élus locaux, elles ont vu sortir de terre des théâtres, des cinémas, des librairies, des commerces, des équipements de loisirs.

Longtemps territoires d'exclusion, nos villes sont devenues des lieux d'attractivité.

La Seine Musicale est le point d'orgue de ce rééquilibrage territorial vers l'ouest, et c'est une grande fierté, une grande satisfaction pour le Département des Hauts-de-Seine, qui travaille désormais étroitement avec les Yvelines, confrontées à la même problématique.

Cette belle aventure culturelle est bien sûr une aventure collective, dont je tiens à saluer tous les acteurs :

La Ville de Boulogne, qui a cédé le tiers de l'île au Département pour 1€ symbolique, et qui s'y retrouve largement puisque ce projet est le 1^{er} à sortir de terre ici, et a permis de donner un coup d'accélérateur au devenir du reste de l'île, auquel le Département restera bien sûr, très attentif.

Je salue TEMPO-ILE SEGUIN (groupement composé d'INFRAVIA, Bouygues Bâtiment Ile-de-France, SODEXO, TF1), à qui nous avons confié le Partenariat Public-Privé pour l'ensemble du processus : conception, construction jusqu'à l'entretien et l'exploitation de ce grand projet musical.

Ce type de partenariat a un grand avantage : c'est un contrat extrêmement pointilleux, qui dit tout, car il intègre absolument tous les coûts.

C'est un gage d'efficacité.

Il demande une grande préparation et un grand suivi dans l'exécution. Mais il permet un respect scrupuleux des objectifs financiers et techniques. Notre budget initial, à l'arrivée, n'est pas dépassé d'un euro, et le bâtiment a été livré à l'heure prévue.

A cette maîtrise absolue des coûts et des délais, j'ajouterais que la Seine Musicale est un projet très consensuel : zéro recours, zéro contestation...

La Seine Musicale fait aussi notre fierté pour une très, très bonne raison : elle est tout simplement BELLE !

Pour les habitants, elle est déjà devenue la silhouette familière qu'ils aiment regarder, à la proue de l'Île Seguin.

Nous devons cette prouesse à l'architecte SHIGERU BAN et son associé, Jean de Gastines.

Cher SHIGERU BAN, je sais que tout a été pensé, conçu, dessiné par vous jusqu'au moindre détail du mobilier intérieur, avec une grande minutie et une grande attention pour les futurs spectateurs.

La Seine Musicale, c'est une esthétique remarquable, au-dehors comme au-dedans, en particulier dans l'auditorium, qui est un petit bijou d'ébénisterie.

Cette esthétique n'a pas fait l'impasse sur le confort et la technique. L'acoustique a été travaillée par le cabinet NAGATA et Jean-Paul Lamoureux, pour que la sonorité soit parfaite, quelle que soit la place du spectateur.

L'équipement a aussi été conçu pour être un lieu ouvert, un lieu de promenade pour tous les habitants avec des boutiques, des restaurants et un jardin suspendu, le « Jardin Bellini », de près de 7500 m².

Autour de la Seine Musicale, le Département a également réalisé l'ensemble des aménagements d'espaces publics sur la rive gauche (notamment les voies sur berge), depuis la Porte de Versailles jusqu'au Pont de Sèvres, dans le cadre du projet « Vallée Rive Gauche ».

Une passerelle piétonne a également été construite par « Val de Seine Aménagement » pour relier la Seine Musicale à la rive gauche de la Seine, et à la station de tramway T2.

Et dans quelques années, la future ligne 15 du Grand Paris Express, aura sa station face à l'Île Seguin.

La Seine musicale est un beau symbole du savoir-faire, de l'excellence dont nous sommes capables en France.

La dimension culturelle est indispensable pour accompagner le travail quotidien de chacun et elle rend la contrainte économique supportable.

La culture est, avec l'éducation, un vecteur fondamental de l'intégration.

Parce qu'elle apprend à nourrir son jugement sur le monde, à penser par soi-même.

Parce qu'elle donne le goût de la liberté.

Nous en avons vraiment besoin dans une société sous-alimentée en la matière, qui se soucie davantage de l'écume des choses, du coup médiatique et de son commerce, d'une information superficielle et passagère.

C'est pour cela que nous avons, nous les élus, un rôle à jouer pour faire venir à la culture ceux qui en sont les plus éloignés.

Cette vision sociale et militante de la culture, ne doit exclure personne.

Le choix du Département s'est porté ici sur un équipement musical : parce que la musique, c'est l'art le plus accessible, le plus démocratique, le plus universel qui soit.

On peut être touché de la même manière par la musique, qu'on soit Français, Japonais, Argentin. Qu'on ait ou pas un bagage musical théorique.

Depuis la nuit des temps la musique, et d'une manière générale l'art, ont aidé les hommes à vivre, à être heureux.

« La vie sans musique est tout simplement une erreur, une besogne éreintante, un exil », disait Nietzsche.

La Seine Musicale fait la part belle à toutes les musiques et à tous les publics, avec :

Les concerts : l'auditorium pour la musique classique et la grande salle, pouvant accueillir jusqu'à 6000 spectateurs ;

Avec Insula Orchestra, orchestre en résidence dirigé par Laurence Equilbey, que nous aurons le plaisir d'entendre tout à l'heure. Insula Orchestra n'est pas seulement un orchestre. C'est un acteur très impliqué dans la politique éducative du département, puisqu'il conduit de nombreux projets avec des collégiens, des jeunes, des personnes fragilisées.

Tout au long de l'année d'ailleurs, le Département proposera ici de nombreux événements éducatifs, notamment pour les plus jeunes, pour les personnes âgées, pour les personnes touchées par le handicap.

La Seine Musicale abrite aussi : la Maîtrise des Hauts-de-Seine, chœur d'enfants de l'Opéra de Paris, dirigée par Gaël Darchen ; et l'Académie musicale du contreténor Philippe Jarroussky.

C'est également un lieu de fabrication, avec des espaces de répétition et d'enregistrement ; un lieu de détente, avec des commerces dédiés à la culture et des restaurants.

Au fond notre pari, c'est que ce lieu devienne un vrai village culturel dans la ville, une vraie « ruche » qui soit un élément d'attractivité majeur pour le territoire.

Cette semaine, la Seine Musicale a reçu en avant-première ses premiers musiciens et ses premiers publics.

Les familles, les riverains, les élèves des conservatoires notamment, ont déjà apprivoisé les lieux.

Je vous invite maintenant à ouvrir grand vos yeux et vos oreilles, à vivre des émotions collectives à la Seine Musicale, sous le regard bienveillant d'un fleuve qui lui a donné son nom.

Je vous remercie.